

Chronique aérospatiale

23 décembre 1916 : Hans Ritter, théoricien allemand de la puissance aérienne, est décoré de la médaille d'or du Mérite militaire

Du pilotage à la pensée stratégique

Né le 21 novembre 1886 en Allemagne, Hans Ritter devient pilote pendant la Grande Guerre puis participe à la bataille de Verdun et aux combats sur le front de l'Est pour lesquels il est décoré le 23 décembre 1916, avant de rejoindre l'État-major en 1918. L'année suivante, avec la signature du traité de Versailles, le format des armées est réduit au strict minimum et l'aviation militaire est supprimée. L'État-major du Kaiser est dissous au profit du *Truppenamt*, qui devient un organe de couverture pour satisfaire aux exigences du traité de Versailles. La hiérarchie militaire allemande refuse en effet de rester à l'écart des évolutions techniques et stratégiques dans le domaine aéronautique et recrute des experts pour réfléchir à la création d'une armée de l'air indépendante. Le pionnier de la construction aéronautique, l'ingénieur allemand Hugo Junkers, n'a quant à lui pas attendu pour multiplier les exploits aériens. Après avoir lu le livre de Hans Ritter intitulé *La Guerre aérienne*, paru en 1926, l'aviateur le recrute comme conseiller technique l'année suivante. Le théoricien a en effet imaginé un appareil idéalement conçu pour la guerre du futur : un avion bimoteur de combat, entièrement en métal, fortement armé (bombes explosives, à gaz, incendiaires), avec un long rayon d'action et une grande capacité d'emport, capable d'infliger des coups décisifs à l'ennemi grâce aux attaques surprises exécutées à grande vitesse. À cette époque, Hans Ritter est en effet l'un des principaux penseurs de la théorie militaire et stratégique de l'aviation allemande.

Pour une arme aérienne indépendante et des bombardiers lourds

Paru après *Critique de la Grande Guerre* (1921) et *La Guerre et les armes du futur* (1924), *La Guerre aérienne* est l'ouvrage le plus célèbre de Hans Ritter. Dans ce livre, il décrit l'évolution de la guerre aérienne et la montée en puissance de l'aviation allemande pendant la Grande Guerre, puis effectue un bilan qui permet de tirer des enseignements et d'établir des perspectives. Hans Ritter reprend la pensée du théoricien italien Giulio Douhet, qui est l'un des premiers à décrire en 1921 l'importance vitale de maîtriser l'espace aérien dans la guerre du futur. Il défend la création d'une nouvelle armée, entièrement aérienne, distincte des commandements terre et marine. Une idée également défendue par Douhet, qui en fait la condition *sine qua non* de la guerre du futur, mais aussi par deux autres théoriciens dont il se réclame, l'anglais sir Hugh Trenchard et le général américain William (Billy) Mitchell. Hans Ritter estime que l'arme aérienne est décisive, dans la mesure où elle permet d'attaquer par les airs les positions militaires ennemies (sites de production, villes, etc.). En tant qu'arme autonome, elle permet de mener une guerre aérienne offensive pour vaincre les armes tactiques, tout en soutenant sur un pied d'égalité l'armée de terre et la marine. Hans Ritter défend l'idée selon laquelle l'utilisation d'un grand nombre de bombardiers lourds, équipés de canons, est le moyen le plus sûr d'obtenir la victoire. S'il est admis que les bombardements sont fondamentaux grâce à leur effet dévastateur sur l'économie de guerre et sur le moral de la population ennemie, la thèse défendue par Hans Ritter a en revanche montré ses faiblesses pendant la seconde guerre mondiale, notamment lors de la défaite allemande contre la Grande-Bretagne.

Devenu ambassadeur du Reich en France sur les questions aéronautiques en 1935, Hans Ritter vogue ensuite d'un pays à l'autre, opposé au régime politique de ses contemporains, le régime nazi. Ce statut de résistant, dont il ne s'est jamais réclamé jusqu'à sa mort en 1972, par crainte d'être accusé de trahison, a permis sa réhabilitation dans les années 1990.

Sous la direction de Marie-Catherine Villatoux, docteur et agrégée en histoire, enseignant-chercheur au CRéA
Adjudant Fanny Boyer, rédactrice au CERPA



Rumpler C I n° 4525/16